



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



N°228

Rouen, le 28/06/2021

Direction de la santé publique
Pôle santé environnement
Unité départementale de la Seine-Maritime

Affaire suivie par **Emmanuelle MARTIN**
Mél. : emmanuelle.martin@ars.sante.fr
Tél. : 02.32.18.32.65

Direction départementale des
territoires et de la mer
Service Mer Littoral et Environnement
Marin
Bureau des marins et usages de la mer

Objet : dossier Cross Chanel Fibre à Veules les Roses

Vous m'avez transmis pour avis le dossier de concession d'utilisation du domaine public maritime relatif au projet d'atterrage de câbles sous-marins (fibre) à Veules les Roses déposé par la société Translac Fibre.

Ayant déjà été sollicité dans le cadre de la procédure au titre du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe l'avis émis à cette occasion.

Pour le directeur général
de l'Agence régionale de santé,
Le Responsable adjoint du Pôle
Santé Environnement

Jérôme Le Bouard